



Rennes, le 29 mars 2018

### Communiqué

La Cgt, ses syndicats du groupe Doux et LDC ont pris connaissance par voie de presse et d'information dans les entreprises des projets de reprise du groupe Doux.

Deux projets sont en lice.

Celui de MHP qui ne propose la reprise de deux sites avec 285 salariés sur les près de 1200 postes titulaires.

Celui d'un consortium d'entreprises qui propose de reprendre 920 salariés et de maintenir l'essentiel des sites.

Si la Cgt n'a pas à choisir le ou les repreneurs, celui composé par LDC, Terrena, Al Munajem, permet le maintien d'un nombre de salariés conséquent de même que les outils industriels. Des investissements sont prévus pour créer de nouvelles activités qui devraient permettre de maintenir une activité industrielle sur le site de Chateaulin.

La prise de responsabilité du Conseil Régional peut aussi être de nature à garantir une certaine sécurité dans le devenir des nouvelles entités et de la filière.

Aucune des propositions ne prend en compte la continuité industrielle des sites vendéens ce qui va, s'il n'y a pas de revirement, réduire la capacité industrielle de la filière.

Si des propositions de reclassements sont faites pour les personnels vendéens, elles exigent des garanties pour assurer à l'ensemble des salariés, titulaires ou pas, à retrouver un emploi proche de chez eux.

Tant dans les pays de la Loire qu'en Bretagne, le territoire doit être mis à contribution pour rechercher des propositions d'emploi pour les salariés qui ne trouveraient pas de solution dans le projet de reprise.

Aucunement responsables de cette liquidation, tous les salariés titulaires ou pas doivent se voir faire une proposition d'emploi dans ou en dehors de la reprise.

La Cgt porte l'exigence de zéro licenciement et la pérennité de l'outil industriel.